

BIEN VOYAGER



À L'ARRÊT



PRÉSENTEZ-VOUS AVANT L'HORAIRE



À L'APPROCHE DU BUS FAITES SIGNE AU CONDUCTEUR



MONTEZ PAR LA PORTE AVANT



À BORD



VALIDEZ VOTRE TITRE DE TRANSPORT



ATTACHEZ VOTRE CEINTURE



SAVOIR-VIVRE



SOYEZ COURTOIS



SCOOTER PMR



PAS DE BRUIT / CHAÛT



APPAREILS SONORES



PRODUITS DANGEREUX



ALCOOL / BOISSONS INTERDITES



RESPECTEZ VOTRE ENVIRONNEMENT



ROLLERS, TROTINETTES, NON PLIABLES.



VÉLOS, NON PLIABLES.

PLUS D'INFOS



ALLO Synchro
04 79 68 73 73

Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30,
le samedi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h

> Information

> Réservation TAD et Synchro ACCESS

> Règlement des amendes



Agence multimodale Synchro / SNCF
249 Place de la Gare, 73 000 Chambéry

Du lundi au vendredi de 9h à 17h15

Le samedi de 9h à 16h15

> Vente et Information

> Règlement des amendes

> Objets trouvés
Prise de rendez-vous disponible via le site
synchro.grandchambery.fr



E-mail :
info@synchro-bus.fr



Site internet :
synchro.grandchambery.fr

Vacances scolaires 2024-2025

TOUSSAINT

du 21 octobre au
3 novembre 2024

HIVER

du 24 février au
9 mars 2025

NOËL

du 23 décembre 2024
au 5 janvier 2025

PRINTEMPS

du 21 avril au
4 mai 2025

ÉTÉ

à partir du 7 juillet 2025

AUCUN BUS NE CIRCULE LE 1^{ER} MAI

Les lignes locales ne circulent pas pendant les périodes
de vacances scolaires



Retrouvez Synchro
Bus sur les réseaux
sociaux



LE TRI
+ FACILE



PROSPECTUS



▲ LE MONT

- Le Noyer Centre
- Mairie Saint-François de Sales

▼ ECOLE - ARITH



LIGNE
SCOLAIRE

1313

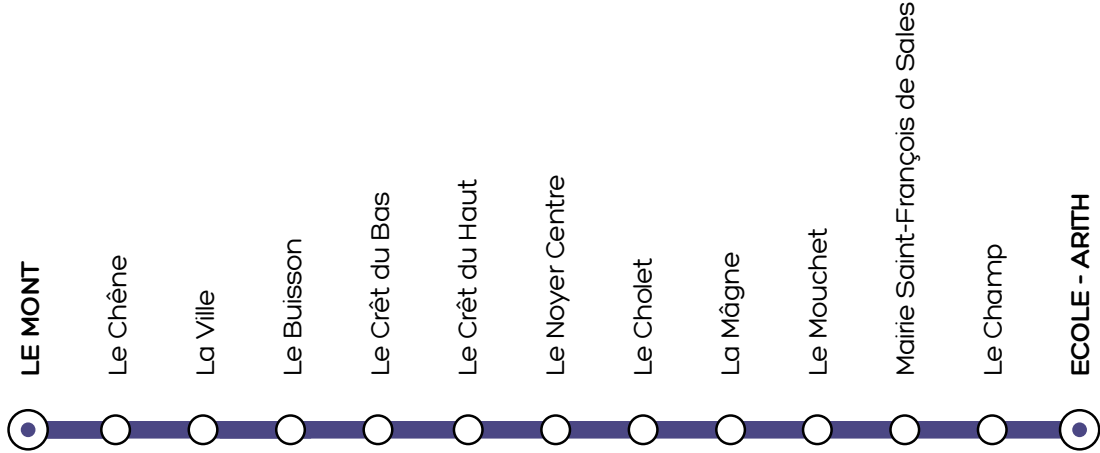


Synchro
BUS

HORAIRES du 2 septembre 2024 au 4 juillet 2025
en période scolaire



L'accès à ce service est réservé aux enfants ayant pris connaissance du règlement d'exploitation et inscrits à ce service de transport scolaire.



Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi

ALLER

LE MONT	7:47
LA VILLE	7:54
LE CRÊT DU BAS	7:58
LE NOYER CENTRE	8:00
LA MAGNE	8:09
MAIRIE SAINT-FRANÇOIS DE SALES	8:15
ECOLE - ARITH	8:22

RETOUR

ECOLE - ARITH	16:35
MAIRIE SAINT-FRANÇOIS DE SALES	16:42
LA MAGNE	16:48
LE NOYER CENTRE	16:57
LE CRÊT DU BAS	16:59
LA VILLE	17:03
LE MONT	17:10



Pour consulter le règlement d'exploitation des services de transport scolaire, rendez-vous sur synchro.grandchambery.fr